

Motion/Avis des Conseils Citoyens des 1^{er}/2^e arrondissement de Marseille

Rapport de la Politique de la Ville 2017

Constats/Questionnements/Positionnement

1/ Structuration des CC

Une évolution dans les moyens, les dispositifs d'appui méthodologiques et d'animation des conseils citoyens, (les formations, le suivi, les outils, parmi d'autres, Radio Grenouille dans sa richesse autour de la communication des conseils citoyens et leurs fonctions, les listings email, le site CC...)

Plusieurs présentations ont été faites (PLUI, Service Habitat, rencontres avec la Soleam, présentation publique pour les jardins du Refuge, et Chevalier Paul.), étude Compas sur l'évolution des quartiers de Marseille.)

Une montée en puissance vers une forme de reconnaissance, cependant celle-ci reste insuffisante en termes d'avancées concrètes. Il s'agit aussi de garder une vigilance, à savoir de ne pas jouer le rôle de faire valoir, ou de se faire instrumentaliser. Tous ces facteurs peuvent dépendre de chaque Mairie de secteur.

2/La co construction

Quelques avancées modestes, des expériences très riches : Le jardin du Refuge, la place Louise Michel, cependant nous restons encore dans des logiques de co construction en aval des décisions, lorsque tout est déjà verrouillé. Ce point avait déjà été souligné l'an dernier.

3/La concertation/Les institutions

Les conseils citoyen insistent aussi sur le manque de communication de la part des élus sur les études et les projets.

Cet axe est essentiel pour le fonctionnement des conseils citoyens, qui l'avaient déjà souligné en 2016, cette carence reste aujourd'hui fortement d'actualité.

Nous estimons que la pérennité des conseils citoyens ne peut être assurée que si l'information sur les projets d'action, d'aménagement et d'investissement sont communiqués suffisamment en amont aux conseils citoyens concernés, afin que ceux-ci puissent en prendre connaissance et éventuellement proposer des modifications.

Informers les conseils citoyen en aval des arbitrages effectués ne peut en effet que les démobiliser et entretenir une forme de défiance.

Listes des études et projets demandés :

- Etudes sur la gestion urbaine de proximité et la stratégie de communication et de concertation – Protocole NPNRU
- Etude concertation et Agriculture Urbaine
- Le « Plan guide » de ETH et CERFISE sur Noailles (rendue à la Municipalité depuis 2 ans)
- Etude sur les stratégies d'aménagement de la Providence
- Etude complète Compas sur l'évolution des quartiers de Marseille
- L'ensemble des projets d'aménagements concernant nos périmètres

Rencontres institutionnelles :

Nous souhaitons être destinataires en amont des documents envoyés au Comité de Pilotage et être invités aux revues de projets des instances du programme de rénovation urbaine.

Nous déplorons aussi, le manque de cohérence intellectuelle et culturelle des institutions qui ne s'appuient pas sur les connaissances et compétences des conseils citoyens, qui de part leur fonctions s'inscrivent dans une dynamique de proximité, et œuvrent pour un rapprochement avec les habitants et les problématiques des territoires.

4/Le mal logement

Les conseils citoyens gardent une vigilance sur la mise en œuvre du protocole de l'EH1.

Aussi, une inquiétude et des interrogations sur le calendrier pour lancer le plan de réhabilitation des logements à Noailles, avec une crainte de dilatation dans le temps.

5/L'appropriation des espaces publics /Axe stratégique1/Pilier cadre de vie

L'appropriation des espaces publics est un des piliers de la Politique de la Ville avec des financements publics. Suite aux nouvelles préconisations (2017), en lien avec le dispositif Vigipirate, il devient impossible pour les associations retenues par le Politique de la Ville dans le cadre des appels à projets d'intervenir au sein des espaces urbains.

Nous nous questionnons : Quelle peut être la marge de manœuvre des conseils citoyens sur ce champ ? L'Etat est Signataire du Contrat de Ville et doit se positionner sur cette posture.

Nous pouvons aussi relever la non coordination entre les différents services, nous serions désireux d'en connaître les règles du jeu :

- Comment les institutions se saisissent de cette question pour sécuriser les espaces publics ?
- Pourquoi cette question de sécurisation est elle renvoyée aux associations ?
- **Pourquoi cette problématique n'est pas abordée dans le rapport Politique de la Ville 2017?**

6/La priorisation /Axes stratégiques

« **Prioriser pour faire mieux avec des moyens en baisse** » dans une Ville qui ne cesse de s'appauvrir. Réf/Diagnostic Compas.

L'emploi associatif est en grave difficulté au vu des baisses de subventions constantes depuis plusieurs années et met en fragilité les interventions dans les quartiers. De même pour le tissu associatif issus de L'éducation populaire et de la culture, déstabilisé par les changements d'opérateurs décidés par la Municipalité.

Les conseils citoyens **refusent de valider ce processus proposé dans le rapport Politique de la Ville**, au regard des baisses de financement.

7/ la gestion des espaces publics livrés

La gestion de ces espaces est renvoyée aux associations, sans moyen de fonctionnement, d'entretien et de pérennisation .Cet état de fait peut réduire l'accès à ces espaces et ne permet pas une ouverture à tous.

8/La baisse des moyens en droit commun

La réduction des budgets associatifs, la diminution des fonds de la Région sur plusieurs années, (Retrait total en 2018), la suppression des contrats aidés, la baisse progressive des crédits sur la programmation investissement (Projets participant à la requalification des quartiers par l'aménagement d'espaces extérieurs, l'équipement des locaux associatifs...).

Quels vont être les impacts sur les QPV ?

Les conseils citoyens demandent des moyens supplémentaires alloués à la Politique de la Ville.
